

Rapport 2024

Loi Energie – Climat

Article 29

Juin 2024

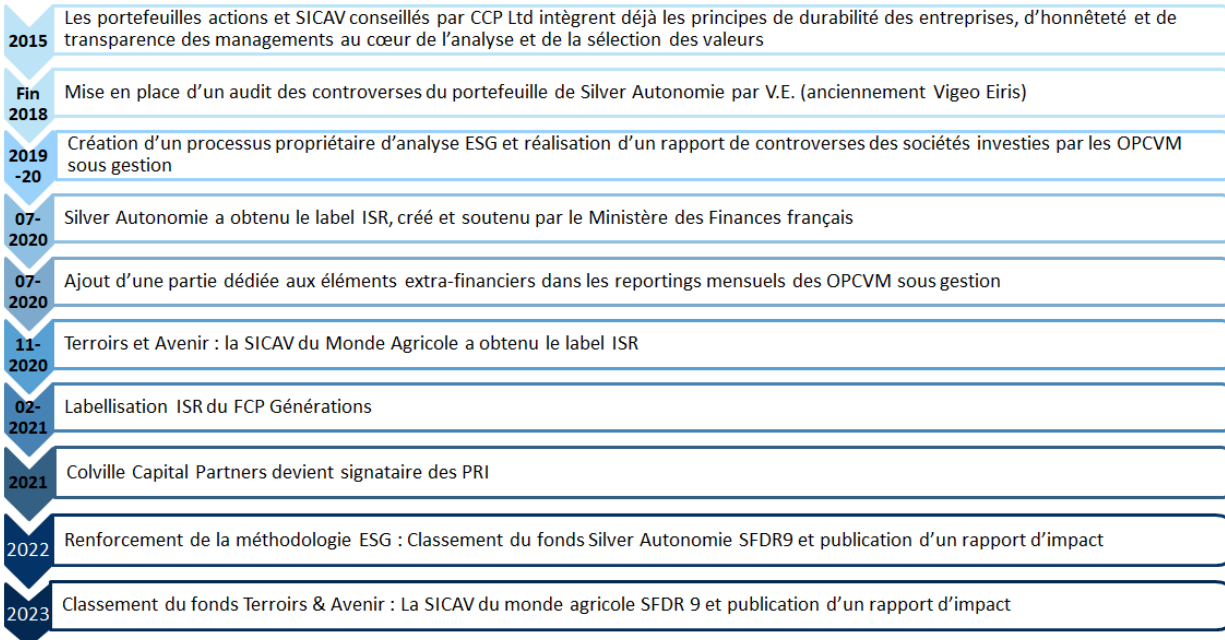


Sommaire

1.	La démarche ESG de Colville	3
1.1	Historique de la démarche ESG de Colville.....	3
1.2	La méthodologie d'investissement Colville	4
1.3	Des thématiques d'investissement durables	5
1.4	L'analyse ESG, la notation et l'exclusion	6
1.5	L'analyse des controverses.....	7
1.6	Le dialogue avec les entreprises.....	8
1.7	L'engagement actionnarial	11
1.8	Moyens retenus pour informer les souscripteurs des fonds sur les critères ESG pris en compte 11	
1.9	Adhésion à des chartes, code, initiatives internationales, obtention d'un label... ..	14
2.	Liste des produits financiers article 8 et 9	15
	Annexes.....	16
	Annexe 1 : Lexique	16

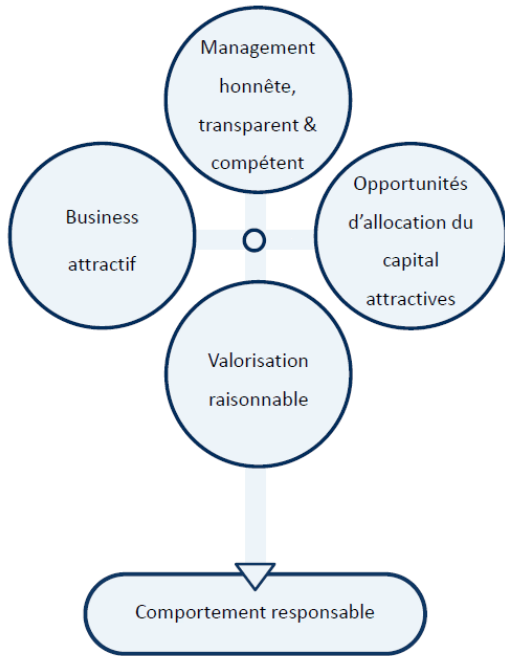
1. La démarche ESG de Colville

1.1 Historique de la démarche ESG de Colville



1.2 La méthodologie d'investissement Colville

Les piliers d'investissement de la méthodologie Colville :



Business attractif

- ✓ Position compétitive durablement avantageuse illustrée par une forte rentabilité
- ✓ Un ou plusieurs avantages comparatifs :
 - Actifs immatériels : effet de réseau, marque, réputation, brevet, économies d'échelle
 - Actifs tangibles : infrastructure et/ou actifs immobiliers
 - Avantages structurels en termes de coûts
- ✓ Faible risque de substitution et de disruption technologique
- ✓ Activité récurrente et prévisible
- ✓ Résilience prouvée face aux chocs macroéconomiques

Management honnête, transparent & compétent

- ✓ Transparence et éthique professionnelle incontestables
- ✓ Culture valorisant le respect de l'entreprise et son succès sur le long terme
- ✓ Culture orientée vers la satisfaction client
- ✓ Prise en compte de toutes les parties prenantes
- ✓ Alignement d'intérêts avec les actionnaires minoritaires
- ✓ Capacité à identifier et à mener à bien des opportunités de croissance profitables
- ✓ Rationalité du management pour redistribuer du capital excédentaire aux investisseurs

Opportunités d'allocation du capital attractives

- ✓ Présence d'opportunités de croissance pour l'entreprise sur son marché cœur
- ✓ Lancement des nouveaux produits et services à fort potentiel
- ✓ Opportunités d'acquisitions largement créatrices de valeur

Valorisation raisonnable

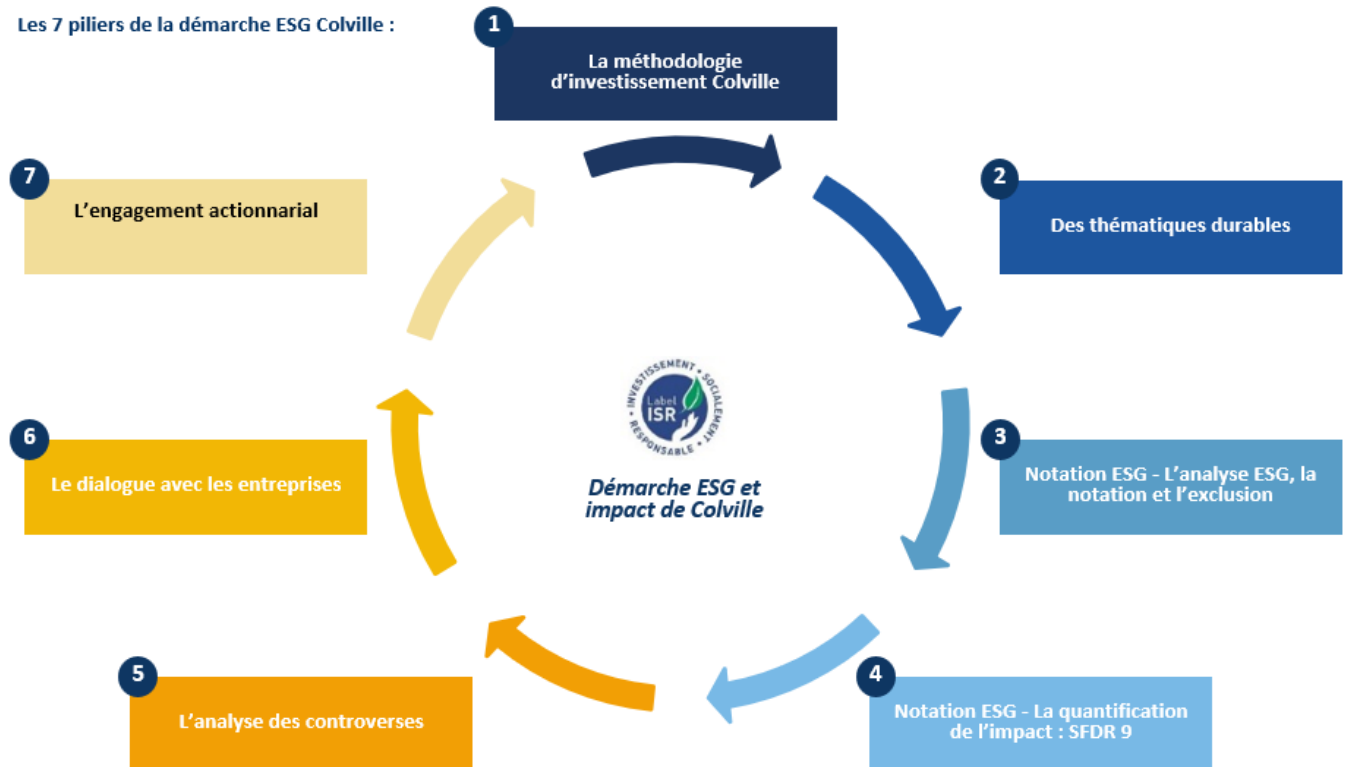
- ✓ Retour visé entre 10% et 15% par an sur le moyen terme
- ✓ Focus sur la capacité à générer des Free Cash Flow à horizon 5 ans et 10 ans

Comportement responsable

- ✓ Prises dans leur ensemble, les entreprises du portefeuille ont intégré l'importance des principaux enjeux du développement durable : réchauffement climatique, biodiversité, transition énergétique, préservation de la santé...
- ✓ Chaque entreprise a un programme d'actions destiné à répondre aux enjeux d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG).

Notre démarche d'investisseur responsable se fonde sur 7 piliers :




Les 7 piliers de la démarche ESG Colville :



Une méthodologie ESG propriétaire et interne imbriquée dans notre processus d'investissement

1.3 Des thématiques d'investissement durables

Les fonds gérés par Colville Capital Partners ont inscrit dans leur ADN des thèmes durables répondant à des enjeux sociaux et sociétaux :

Nom du fonds	Thème d'investissement	Approche ESG	Label ISR
Silver Autonomie	Maintien à domicile des séniors. Chaque valeur en portefeuille doit permettre une réelle amélioration de qualité de vie pour les personnes âgées et leur permettre de mieux vivre de manière autonome.	Sélectivité	
Terroirs et Avenir	Accompagnement des agriculteurs et de leur famille dans le monde de demain. Chaque valeur en portefeuille doit permettre une réelle amélioration des conditions de travail et/ou des conditions de vie des acteurs du monde agricole.	Sélectivité	
Colville Générations	Thématiques et entreprises intergénérationnelles. Chaque valeur en portefeuille doit répondre à des problématiques dont les enjeux se déclinent sur des horizons pluri-générationnels.	Sélectivité	

Les OPCVM Silver Autonomie et Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole, gérés par Colville Capital Partners sont classés Article 9 de la réglementation SFDR¹, respectivement depuis le 20 juillet 2022 et le 30 mai 2023. Nous avons mis en place des rapports de KPI¹s afin de mesurer l'impact quantitatif et qualitatif de ces fonds sur leurs thématiques respectives.

Au 29 décembre 2023, 89,88% de nos encours, soit 430 345 361,18€, étaient classés Article 9. 10,12% étaient classés Article 8, soit 48 429 966,43€.

Silver Autonomie, Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole et Colville Générations sont labélisés ISR¹. La SICAV nourricière Colville Invest (1 008 620,18€ d'encours au 29/12/2023) ne dispose pas du label ISR mais ses deux compartiments (Silver Autonomie Invest et Colville Générations Invest) sont investis à hauteur de 85% minimum dans leur fonds maître respectif (Silver Autonomie et Colville Générations) qui disposent eux, du label ISR.

¹ Voir Annexe 1 - Lexique

1.4 L'analyse ESG, la notation et l'exclusion

100% des encours gérés par Colville Capital Partners intègrent un processus d'analyse et de notation ESG. Les critères E, S et G font l'objet d'une analyse détaillée, entreprise par entreprise.

	E Environnement	S Social	G Gouvernance
Silver Autonomie	Score émission carbone MSCI, Performance relative des émissions carbone, Efforts dans l'utilisation des sources d'énergies propres, Gestion de l'eau	Gestion du travail, Part des femmes dans les postes de direction, Performance en matière de sécurité au travail, Plan de formation des talents	Ethique des affaires, % de femmes au conseil d'administration, Indépendance au conseil d'administration
Terroirs et Avenir¹	Score émission carbone MSCI, Performance relative des émissions carbone, Efforts dans l'utilisation des sources d'énergies propres, Gestion de l'eau	Gestion du travail, Part des femmes dans les postes de direction, Performance en matière de sécurité au travail, Plan de formation des talents	Ethique des affaires, % de femmes au conseil d'administration, Indépendance du conseil d'administration
Colville Générations	Existence d'un plan de réduction des émissions de Co2 et/ou des actions mises en place par l'entreprise pour réduire les émissions de G.E.S ainsi que la capacité de l'entreprise à agir en faveur du recyclage direct et indirect et/ou de la biodiversité	L'intégration des femmes, des handicapés, des minorités au sein de l'entreprise ainsi qu'une approche positive et inclusive en faveur des communautés locales	Indépendance et féminisation du conseil d'administration

Pour Silver Autonomie, l'approche de l'équipe de gestion repose sur la sélection d'entreprises ayant un impact positif sur la santé, l'autonomie des seniors et le maintien à domicile et qui intègrent une bonne gestion des risques ESG. A cet effet, les gérants attribuent aux entreprises une première notation de risques ESG sur une échelle de 0 à 10, à l'aide des critères décrits ci-dessus. S'ajoute à la note de risques ESG, une note d'impact social. Elle se décompose en 3 parties :

- L'analyse qualitative de l'impact de l'entreprise sur la santé,
- L'autonomie et le maintien à domicile des seniors,
- L'analyse quantitative de l'impact de l'entreprise sur la santé, l'autonomie et le maintien à domicile des seniors et la mesure de la contribution négative aux enjeux environnementaux et sociaux (DNSH).

¹ Critères ESG en application depuis le 30 mai 2023 et le passage en SFDR 9.

Il en résulte une note ESG moyenne pour chaque entreprise de l'univers d'investissement permettant d'exclure au moins 20% des valeurs ayant la note la plus faible ainsi que les valeurs dont la note d'impact sur le thème du fonds est nulle.

Pour Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole, les gérants attribuent dans un premier temps aux entreprises une notation de risque ESG sur une échelle de 0 à 10 en se fondant sur les données du fournisseur de données MSCI, décrites ci-dessus. S'ajoute dans un second temps à la note de risque ESG, une note d'impact social. Elle se décompose en 3 parties :

- L'analyse qualitative de l'impact de l'entreprise à accompagner les travailleurs agricoles et leur famille,
- L'analyse quantitative de l'impact de l'entreprise sur l'accompagnement des travailleurs agricoles et de leur famille
- La mesure de la contribution négative aux enjeux environnementaux et sociaux (DNSH).

Il en résulte une note ESG moyenne pour chaque entreprise de l'univers d'investissement permettant d'exclure au moins 20% des valeurs ayant la note la plus faible ainsi que les valeurs dont la note d'impact sur le thème du fonds est nulle.

Pour Colville Générations, l'équipe de gestion applique les critères extra-financiers décrits ci-dessus. A ces notes sociales, environnementales et de gouvernance s'ajoutent trois bonus éventuels visant à éliminer les distorsions pouvant naître de la diversité des entreprises présentes dans l'univers d'investissement. L'équipe de gestion estime que les sociétés dont la capitalisation est inférieure à 10 milliards d'euros ont généralement des capacités plus restreintes que les grandes capitalisations pour communiquer sur leurs initiatives ESG et attribue un bonus de 0,5 point à ces entreprises dont la capitalisation est inférieure à 10 milliards d'euros (la note finale ne pouvant excéder 3). Afin d'éviter les biais sectoriels, les sociétés des quatre secteurs GICS (Global Industry Classification Standard) ayant l'intensité carbone la plus faible bénéficient également d'un bonus de 0,5 point (la note finale ne pouvant excéder 3). L'équipe de gestion estime que les entreprises ayant obtenu les certifications B Corp ou Public Benefit Corporation se distinguent par leur rôle majeur en matière d'engagement ESG et leur attribue un bonus de 1 point (la note finale ne pouvant excéder 3).

Un score ESG sur 3 points en résulte pour chaque entreprise de l'univers. A l'issue de la notation de l'univers d'investissement, une exclusion est établie pour les 20% de valeurs ayant le score le plus faible.

Enfin, en matière d'exclusion normative et sectorielle, Colville Capital Partners a adopté pour l'ensemble de ses fonds, une politique d'exclusion consistant à éliminer les entreprises :

- Qui sont impliquées dans les armes controversées (mine antipersonnel et arme à sous-munitions),
- Réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires dans le secteur de la production du tabac,
- Dont plus de 20% des revenus sont issus de l'extraction de charbon thermique ou de la production d'énergie générée à partir du charbon,
- Dont plus de 20% des revenus sont issus de l'exploration ou de la production de pétrole et de gaz non conventionnels,
- Réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires dans les secteurs des jeux d'argent,
- Réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires dans les secteurs de la pornographie.

1.5 L'analyse des controverses

Toutes les entreprises présentes dans les portefeuilles gérés par Colville font l'objet d'un suivi spécifique relatif aux controverses. Cette analyse vise à appréhender en profondeur la culture de l'entreprise, sa

manière de réagir et de dialoguer en cas de controverse. L'analyse des controverses est avant tout une analyse qualitative.

A titre d'exemple, Silver Autonomie était investi dans Nestlé. L'équipe de gestion a suivi avec attention les différentes controverses et notamment :

- Les eaux minérales de Nestlé : Plusieurs médias ont révélé en 2024 que selon un rapport de l'Anses, les eaux minérales de Nestlé commercialisées en France, étaient contaminées par des bactéries, pesticides et Pfas (polluants éternels) et que leur qualité sanitaire n'était pas garantie.
- La contamination des pizzas Fraich'Up Buitoni, qui a conduit à la mort de deux enfants et rendu malades 55 autres. La branche française de Nestlé s'est engagée à indemniser des dizaines de victimes du scandale des pizzas Buitoni contaminées par la bactérie E.coli, dans le cadre d'un accord "d'indemnisation amiable"
- Les produits alimentaires pour bébés de Nestlé vendus dans les pays à revenus faibles et moyens contiennent des niveaux de sucre dangereux, selon une enquête menée par l'ONG suisse Public Eye et le Réseau international d'action pour l'alimentation infantile (IBFAN).

Le Bilan ESG contrasté de Nestlé, ses différentes controverses et des performances opérationnelles en dessous de nos attentes ont mené les équipes de Colville Capital Partners à décider de réduire la position du titre en portefeuille pour une vente totale début 2024.

1.6 Le dialogue avec les entreprises

L'équipe de Colville s'appuie sur un échange et un dialogue constant avec le management et les services dédiés aux relations investisseurs des entreprises aussi bien sur des sujets financiers qu'extra-financiers (environnement, controverses, sujets thématiques...).

A titre d'exemple, Terroirs & Avenir : la SICAV du monde agricole est investi au sein de Croda. L'entreprise est notamment un leader dans la production d'ingrédients utilisés dans l'agriculture.

En avril 2023, les équipes de Colville ont visité avec certains des investisseurs du fonds une de ses filiales : Incotec. La filiale propose des solutions qui améliorent l'efficacité des graines, des plantes, de l'usage de l'eau et de la santé des animaux grâce à ses produits. A cette occasion, nous avons pu entamer un dialogue avec la société sur l'usage des néonicotinoïdes dans l'enrobage de graines.

En effet, en juillet 2018, l'Union Européenne et le gouvernement français interdisent l'usage des néonicotinoïdes pour enrober les semences de betteraves. Ces néonicotinoïdes servent à lutter contre les pucerons qui entraînent de cas de jaunisse sur les betteraves. L'usage des néonicotinoïdes ont un impact négatif sur la biodiversité, l'écosystème des sols, de l'eau et les populations de pollinisateurs. Cette interdiction conduit à une baisse des rendements enregistrée en France en 2020 de 30%.

Nous avons pu échanger avec l'entreprise sur le respect de la réglementation, l'impact pour les agriculteurs sur leur productivité et les alternatives disponibles.

Croda nous a indiqué respecter la réglementation en vigueur en n'intégrant dans aucun de leur enrobage de graines des néonicotinoïdes interdits. La société nous a également informé

qu'Incotec développe et innove en permanence, aussi bien pour l'agriculture conventionnelle, que pour l'agriculture bio, afin d'aider ses clients à atteindre leurs objectifs de rentabilité tout en respectant la réglementation en vigueur :

- Création d'enrobages sans microplastique,
- Recherche faite sur l'utilisation de champignons, de microbes, de bactéries et d'organismes vivants incorporés dans l'enrobage de graine pour faire fuir les parasites (alternative aux néonicotinoïdes).

L'échange avec Croda nous a permis de comprendre plus en profondeur l'impact thématique de la société ainsi que les problématiques auxquelles font face les agriculteurs via l'arrêt des néonicotinoïdes.

Si une entreprise en portefeuille s'avère faire face à des signaux E, S ou G négatifs, l'équipe analyse ces signaux et leur gravité. Un dialogue peut alors être engagé avec l'entreprise afin de comprendre la manière dont elle réagit et les différentes solutions mises en place.

A plusieurs reprises, Colville Capital Partners a choisi de vendre certaines positions, jugeant que les réponses apportées par les entreprises n'étaient pas suffisantes, à titre d'exemple :

- En 2019, Reckitt Benckiser a été mis en cause concernant le Suboxone, un traitement contre l'addiction aux opiacés. La société aurait caché le caractère addictif du produit et encouragé les médecins à le prescrire à tort. Le suivi rapproché de cette controverse et le dialogue avec l'entreprise ont mené à la vente complète du titre en décembre 2019.
- Depuis plusieurs années, les équipes de gestion suivent avec attention l'entreprise Eurofins Scientific et dialogue avec son management et ses IR. En juin 2019, le hedge fund ShadowFall publie un rapport sur l'entreprise indiquant notamment des sujets d'évasion fiscale, des critiques sur les auditeurs, d'indépendance du conseil d'administration, de niveau d'endettement... Les équipes de Colville ont alors eu plusieurs échanges avec le management de la société qui nous a indiqué réfuter certains points du rapport et mettre une série d'actions en place afin d'améliorer ses pratiques :
 - o Mise en place de procédures plus strictes et conservatrices en matière de structuration du groupe.
 - o Annonce de ne plus faire appel à un auditeur controversé et à réduire le nombre de ses auditeurs.
 - o Nomination d'un nouveau membre indépendant à son conseil d'administration lors de l'AG d'avril 2020.
 - o Réduction du levier financier.

Ces échanges avec la société, nous ont amenés à conserver la position en portefeuille mais à rester vigilant.

En 2023, nous avons échangé à nouveau avec le management et le service d'IR sur les problématiques d'étiquetage d'échantillons, d'auditeurs, de gouvernance, de sous performance boursière, d'utilisation du capital et d'opacité structurelle du groupe

À la suite de cet échange, nous avons décidé de garder la position en portefeuille mais restions très vigilant sur :

- o Les investissements d'Eurofins pour devenir propriétaire de son immobilier « clé »
- o L'opacité de la structure
- o la capacité du groupe à répercuter les hausses de coûts sur ses clients.

En juin, 2024, à la suite de la publication du rapport de Muddy Waters sur Eurofins, nous avons décidé de vendre l'intégralité de notre investissement dans la société.

Le rapport souligne de nouveaux éléments conduisant à penser que l'entreprise a de manière répétée agit en faveur des intérêts de son actionnaire principal Gilles Martin aux dépens des actionnaires minoritaires. Notamment en ce qui concerne l'immobilier, le rapport qui repose sur des interviews avec des anciens employés du groupe indique qu'Eurofins aurait à plusieurs reprises acheter des entreprises en les survalorisant afin que la famille Martin puisse simultanément acheter l'immobilier de l'entreprise à bon compte puis le relouer cher à l'entreprise.

Le rapport a également souligné des éléments suspects pouvant être symptomatiques d'une tromperie :

- Le reporting du cash des nombreuses filiales d'Eurofins est complexe. L'auditeur Deloitte a notamment été conduit à faire une correction dans les comptes 2023 au sujet de 2022 à hauteur d'environ 700m euros sur les créances clients du groupe.
- Certaines acquisitions paraissent chères. C'est le cas notamment de l'acquisition du groupe de 11 laboratoires Biosante en Martinique pour 82m euros en 2022 soit 21x ebitda.
- La plupart des acquisitions du groupe sont sous le seuil de disclosure

Compte tenu de ces éléments nous considérons qu'il y a assez de révélations tangibles pour dire qu'Eurofins a eu un désalignement d'intérêt avec les actionnaires minoritaires et que la société entretient une confusion qui pourrait couvrir des conflits d'intérêt de plus grande ampleur et de potentielles fautes de reporting. Compte tenu de ces risques nous avons vendu notre position dans Eurofins.

A l'inverse, des sociétés faisant l'objet de controverses ont pu être conservées dans les portefeuilles gérés grâce à une analyse satisfaisante de la gestion des controverses par les entreprises concernées :

- Depuis 2021, Colville Capital Partners suit avec attention la controverse relative au droit à réparer les tracteurs Deere & Co (« Farmers' right to repair »).
Pour rappel, les détenteurs de tracteurs Deere & Co se plaignaient d'être dans l'incapacité de les réparer eux-mêmes et d'y apporter des modifications. En effet, Deere & Co a installé pendant des années, des logiciels sur ses équipements que seuls les concessionnaires agréés pouvaient désactiver, empêchant ainsi les agriculteurs ou un atelier de réparation indépendant de diagnostiquer et réparer les machines.
C'est ainsi qu'en avril 2021, nous avons souhaité engager un dialogue avec la société afin d'aborder ce sujet. En parallèle, l'entreprise s'était engagée à rendre disponibles pour les agriculteurs, les manuels, guides et outils de diagnostic auprès des concessionnaires agréés. Néanmoins, en 2021 et en 2022, de nombreux témoignages attestaient encore de la difficulté de se procurer ces manuels, guides et outils de diagnostic.
En mai 2022, John Deere a lancé la plateforme Customer Service ADVISOR dans le but de rendre accessibles les manuels d'utilisation et de diagnostic par le biais d'un abonnement.
En juillet 2022, Colville Capital Partners s'est de nouveau entretenu avec la société. Ont été abordés des sujets financiers tels que l'impact de l'inflation, les problèmes de chaîne d'approvisionnement et des sujets extra-financiers tels que la biodiversité et le droit à réparer.

Le 8 janvier 2023, la fédération des agriculteurs des Etats-Unis a annoncé avoir signé un accord avec John Deere permettant aux propriétaires d'équipements d'intervenir eux-mêmes sur les machines, au lieu de passer par des centres de réparations. La réponse à la controverse a été satisfaisante et la position a été conservée.

1.7 L'engagement actionnarial

Colville Capital Partners a pour objectif de voter à l'ensemble des AG des entreprises présentes dans les portefeuilles gérés.

Nous avons noué un partenariat avec Institutional Shareholder Services (ISS). ISS propose des solutions de proxyvoting¹ et nous assiste dans l'analyse des résolutions et la mise en œuvre de la politique de vote sélectionnée. Nous avons sélectionné la politique de vote nommée « SRI ».

La politique de vote « SRI » considère tout particulièrement les aspects de gouvernance, de rémunération, de structure du capital ainsi que les aspects environnementaux et sociaux :

Aspects de gouvernance, de rémunération et de structure d'entreprise -

Cette politique vise à la création et la préservation de bonnes pratiques de gouvernance et de valeur pour l'entreprise. Cela se reflète notamment par des objectifs d'indépendance et de diversité aux conseils d'administration, d'alignement avec les actionnaires minoritaires, du respect des législations propres à chaque pays.

Aspects environnementaux et sociaux -

Cette politique de vote a pour but de soutenir des pratiques commerciales axées sur le long terme recommandant l'intégration des enjeux environnementaux, le respect et la protection des droits humains et la non-discrimination. Cela se reflète notamment par des reportings ESG, des rémunérations liées à des objectifs ESG et l'adoption de code de conduite.

Notre politique de vote s'inscrit dans une démarche responsable évolutive et destinée à s'améliorer au fil du temps

1.8 Moyens retenus pour informer les souscripteurs des fonds sur les critères ESG pris en compte

Plusieurs documents sont mis à disposition de nos investisseurs afin de décrire les engagements ESG de Colville Capital Partners.

Tout d'abord, nous publions annuellement un rapport d'engagement afin de rendre compte des actions et initiatives menées par la société de gestion au cours de l'année.

¹ Voir Annexe 1 - Lexique

De plus, dans le cadre du label ISR, nous établissons annuellement un rapport de suivi des performances ESG permettant de rendre compte de l'évolution de 5 indicateurs de performance d'une année sur l'autre entre les fonds et leurs univers d'investissements :

Performance environnementale

1. Emissions en tonnes équivalent Co2 par M€ de chiffre d'affaires (scope 1 + scope 2 market-based).
2. Part des entreprises s'engageant à réduire leurs émissions de Co2 et de gaz à effet de serre.

Performance sociale

3. Part de femmes dans les effectifs des entreprises.

Performance en matière de gouvernance

4. Indépendance des conseils d'administration des entreprises.


Performance en matière de respect des droits de l'homme

5. Entreprises du portefeuille signataires du Pacte Mondial des Nations Unies.

En outre, Colville Capital Partners a mis en place un rapport de controverse, mis à jour chaque année, qui vise à appréhender en profondeur la culture de l'entreprise, sa manière de réagir et de dialoguer en cas de controverses. Il est disponible à tout investisseur, sur simple demande.

Silver Autonomie et l'ESG

Controverses et points positifs identifiés

Société	Points positifs identifiés par Colville	Controverses identifiées par Colville	Réponses apportées par la société
	<ul style="list-style-type: none"> Amplifon a un impact positif sur la société en permettant aux personnes malentendantes de ne pas être exclues socialement. Par ailleurs, elle soutient des actions visant à permettre l'autonomie des jeunes malentendants et à les aider à entrer sur le marché du travail. La société promeut des activités éducatives et de sensibilisation sur l'importance de la santé auditive. En 2021, Amplifon a présenté son premier plan de développement durable fondé sur quatre piliers : les produits et services, la responsabilisation des parties prenantes, l'impact envers les communautés et l'importance d'un comportement éthique. <p>Le plan se fixe plusieurs objectifs à horizon 2023 et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcement de la formation avec l'instauration de 3 jours de formation obligatoires par employé par an, et l'accès illimité aux formations en ligne ; Promotion de l'égalité des chances avec l'instauration d'objectifs de représentativité des femmes de 25% minimum dans les fonctions de leadership ; Don de 3M€ en trois ans à la Fondation Amplifon afin de promouvoir l'inclusion sociale ; Augmentation de l'utilisation d'électricité d'origine renouvelable pour atteindre <i>a minima</i> 70% de l'électricité consommée dans les bureaux et magasins ; Développement de l'utilisation de piles rechargeables pour les appareils auditifs, permettant d'économiser 200 millions de piles d'ici 2030. 	<ul style="list-style-type: none"> Miracle-Ear, filiale d'Amplifon, a signalé avoir été victime d'un vol de données : des informations personnelles sur la santé de 554 de leurs clients ont été révélées suite au piratage d'un compte de messagerie en janvier 2018. Au cours de la dernière semaine de septembre 2023, l'autorité de la compétition italienne a lancé une procédure antitrust sur le marché de l'audition, pointant le manque de transparence dans le pricing des appareils auditifs en Italie. Avec 40% de part de ce marché en Italie, Amplifon est le premier acteur concerné. 	<ul style="list-style-type: none"> Miracle-Ear a pris des mesures correctives après la découverte de l'incident, incluant la modification du mot de passe du compte de messagerie concerné, la révision des politiques de mots de passe internes et la modification de tous les mots de passe des employés.

23

Exemple issu du rapport de controverse de Silver Autonomie.

Pour nos fonds relevant de l'article 9 SFDR - Silver Autonomie et Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole - nous publions également annuellement un rapport SFDR 9. Il décrit notamment notre méthodologie extra-financière, la notation du portefeuille concerné, la mesure de l'impact des entreprises qui le composent et le suivi des performances extra-financières.

Dans le cadre du règlement SFDR, nous publions les annexes précontractuelles présentant les engagements en matière de durabilité pris dans le cadre de la gestion de nos OPCVM et les annexes périodiques rendant compte du suivi de ces engagements.

Enfin, le commentaire de gestion mensuel des fonds inclut une partie extra-financière. L'équipe de gestion y expose l'actualité des entreprises en portefeuilles, dans les domaines environnementaux, sociaux et relative à la gouvernance. Elle y développe également les éventuelles controverses dont les entreprises font l'objet et les actions vertueuses menées.

« SILVER AUTONOMIE »
Rapport de gestion mensuel - septembre 2023
Fonds Commun de Placement (« FCP ») – Part I : FR0012403855
Classification SFDR : article 9

Commentaire extra-financier

Points positifs

Air Liquide a signé un accord avec TotalEnergies pour développer la filière hydrogène dans le bassin industriel normand. Dans ce cadre, Air Liquide compte investir 400 millions d'euros dans la construction d'un grand électrolyseur générateur d'hydrogène bas carbone avec une capacité de 200 MW. TotalEnergies s'engage à fournir l'électricité bas carbone nécessaire à l'électrolyseur et aura accès à 100 MW de l'énergie hydrogène générée. Les 100 MW restants seront destinés aux industriels du bassin. Nommé « Normand'Hy », ce projet hydrogène permettra d'éviter jusqu'à 250 000 tonnes d'émissions de CO2 par an.

L'Oréal a lancé un fonds d'urgence de 15 millions d'euros destiné à soutenir les communautés les plus vulnérables face au réchauffement climatique. Les fonds seront alloués à deux champs d'action : anticiper les risques du réchauffement climatique en mobilisant des experts pour conseiller les communautés vulnérables ; restaurer les infrastructures et services essentielles comme le logement, la santé, et l'alimentation lors de catastrophes.

Controverses

Au cours de la dernière semaine de septembre, l'autorité de la compétition italienne a lancé une procédure antitrust sur le marché de l'audition, pointant le manque de transparence dans le pricing des appareils auditifs en Italie. Avec 40% de part de ce marché en Italie, **Amplifon** est le premier acteur concerné.

Nestlé a annoncé avoir vendu son activité Palforzia, dédiée au traitement des allergies aux arachides, à l'entreprise Stallergenes Greer. Cette cession fait suite à la revue stratégique de Palforzia que Nestlé avait entamé en novembre 2022, après avoir constaté que l'adoption des produits de Palforzia était plus lente que prévu.

Exemple issu du rapport de gestion mensuel de Silver Autonomie

1.9 Adhésion à des chartes, code, initiatives internationales, obtention d'un label...



La démarche ESG de Colville Capital Partners est construite dans une dynamique de constante amélioration. Silver Autonomie a été labellisé ISR en juillet 2020, Terroirs et Avenir : la SICAV du Monde Agricole, en novembre 2020 et Colville Générations, en février 2021. Ce label vise à identifier les fonds

souhaitant concilier « performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable dans tous les secteurs d'activité ».

De surcroit, nous sommes devenus signataires des PRI, en décembre 2021. Les PRI regroupent plus de 4 000 investisseurs répartis dans plus de 60 pays qui souhaitent promouvoir un système financier mondial durable. Cette démarche, soutenue par les Nations Unies, engage les investisseurs à suivre 6 principes :



- 1 Prendre en compte des problématiques ESG dans les processus d'analyse et de décision.
- 2 Être un investisseur actif en matière d'ESG (dialogue et vote).
- 3 Exiger un meilleur reporting extra-financier des sociétés en portefeuille.
- 4 Promouvoir l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
- 5 Collaborer avec les autres signataires pour améliorer l'application des Principes.
- 6 Rendre compte à travers un rapport annuel des progrès dans l'application des Principes.

Enfin, depuis novembre 2022, Silver Autonomie est éligible à l'initiative TIBI qui vise à promouvoir et financer le développement des entreprises technologiques.

2. Liste des produits financiers article 8 et 9

Depuis juillet 2022, Silver Autonomie relève de l'article 9 de la réglementation SFDR. Terroirs & Avenir était classé Article 8 SFDR au 30 décembre 2022 et est passé Article 9 le 30 mai 2023. Une annexe pré-contractuelle a été ajoutée au DIC - Prospectus de chacun de nos fonds. Un rapport périodique SFDR a été ajouté aux rapports annuels.

Au 29 décembre 2023, nous avons un total d'encours Article 9 SFDR, de 430 M€ :

Produits articles 8/9	Nb	AUM (M€)	% Total AUM
SFDR - Art 8	1	48	10%
SFDR - Art 9	2	430	90%
Total	3	478	100%

Annexes

Annexe 1 : Lexique

SFDR

La classification des fonds au sens de la réglementation européenne SFDR « Sustainable Finance Disclosure Regulation » entrée en vigueur en mars 2021 :

- Article 6 : fonds ne faisant pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales, et n'ayant pas d'objectif d'investissement durable
- Article 8 : fonds faisant la proposition de caractéristiques environnementales et/ou sociales
- Article 9 : fonds ayant un ou des objectifs d'investissement durable

Label ISR « Investissement Socialement Responsable »

Le label ISR a été créé en 2016 par le ministère de l'Economie et des Finances pour concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises de tout secteur d'activité économique et les entités publiques qui contribuent au développement durable.

KPI

KPI est un acronyme issu de l'anglais, signifiant key performance indicator. En français, on parle d'indicateur clé de performance (ICP).

Proxy voting

Le proxy voting est une forme de vote par laquelle un membre d'un organe de décision peut déléguer son pouvoir de vote à un représentant, pour permettre un vote en son absence.

B Corp

La certification « B Corp » est une norme internationale indépendante attribuée par l'organisme sans but lucratif « B Lab ». Elle récompense les sociétés commerciales qui répondent à des exigences sociétales, environnementales, de gouvernance et de transparence envers le public.

Public Benefit Corporation

Une « Public Benefit Corporation » est une forme d'entreprise américaine. En plus de la recherche du profit, elle souhaite avoir un impact positif sur la société, les travailleurs, la communauté et l'environnement.